

DESCRIPTION DE L'AVENUE DU PORT

L'avenue du Port est une voie publique tenant à la place Saintelette et aboutissant rue Claessens.

Les numéros impairs, et de 86 à fin, sont situés sur le territoire de la commune de Bruxelles, les autres numéros sont situés sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Du côté des numéros pairs débouchent les rues : de l'Intendant, Ulens, Van Meyel, Picard, et de l'Entrepôt.

Du côté des numéros impairs débouche la place des Armateurs ; face à la rue Picard il est envisagé la construction d'une passerelle enjambant le canal.

C'est en 1905 que la « Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles » fait construire cette voirie longue de 1558 et large de 30 mètres. Jules ZONE, l'ingénieur de la société, en établit majestueusement les proportions : 1/5 pour chaque trottoir, 3/5 pour la chaussée (respectivement : 6m, 18m et 6m). Elle est établie, en bordure de la petite Senne, sensiblement sur le tracé de la rue des Moutons (aujourd'hui disparue). Il s'agit d'une avenue industrielle et portuaire, destinée à desservir, avec la rue Picard, le site de Tour et Taxis.

La chaussée a été conçue pour un trafic intense, lourd, et lent. Elle est établie sur une fondation de 30 cm de concassés porphyre (5-8 cm) à laquelle est superposée une couche de sable de 25 cm, très fortement damée (voir photo de la coupe). Les pavés sont de porphyre, module oblong, format 12 x 18 cm, avec des queues de 13 à 15 cm.

Les bordures sont de pierre bleue.

A hauteur du n°88, deux voies ferrées traversaient à niveau l'avenue du Port pour relier le site ferroviaire de Tour et Taxis aux quais des bassins portuaires. Actuellement subsiste encore la traversée côté nord. Le tracé de la traversée sud se devine encore à un coin coupé d'un bâtiment de la firme InterBéton, et au pont ferroviaire de la place des Armateurs, sur lequel sont conservés à titre de monument une locomotive à vapeur et un wagon-citerne.

Côté canal, entre la place Saintelette et la rue Picard, l'alignement de l'avenue est matérialisé par un large bandeau de pierre bleue, support d'une rambarde à piétements de fonte, encore partiellement intacte.

L'avenue était bordée à l'origine d'environ 300 platanes, espacés de 8 à 9 mètres, formant une rangée séparant les trottoirs de la chaussée. Ces platanes ont été plantés vers 1927. Une bonne partie de la plantation d'origine est encore présente.

Les trottoirs, à l'origine recouverts de dolomie, sont actuellement en asphalte teinté couleur dolomie (chantier de 2012-2013). Ils ont une largeur de 6 mètres.

L'éclairage public, de type autoroutier, date des années 1960. Il est en fin de vie et est à remplacer, de préférence par un éclairage public d'un type plus urbain.